

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 21 novembre 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-02-18/A-00361
Propriétaire(s) : Colin DeSouza et Brian DeSouza
Emplacement : 118, rue Rochester
Quartier : 14 - Somerset
Description officielle : limite sud du lot 92, plan enr. 13
Zonage : R4H
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires projettent de construire un escalier de secours en bois de 2,43 m sur 7,6 m sur trois étages avec un mur non combustible qui s'avancera au-delà de l'escalier de secours dans la cour latérale sud, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, les propriétaires demandent au Comité d'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage visant à permettre la réduction du retrait de la cour latérale intérieure sud à 0,39 mètre, alors que le règlement exige un retrait de cour latérale intérieure d'au moins 1,5 mètre.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.